

Ecole des Perce-Neige
Compte-rendu du conseil d'école du 15/03/2019

Étaient présents :

- Les enseignantes : Mmes Zuliani, Grosjean, Géhin, Martins, Michel, Chevalier, Demonet, Didierlaurent.
- Adjointe à la mairie : Mme Robert
- Représentants des parents d'élèves : Mmes Chenu, François, Houot, Perrin, Gasser et Mrs Philippe, Lambert et Skotarek .
- Mme Kohler (DDEN)

Excusées: Mmes l'Inspectrice, Orivel, Ferry, Canton.

Rentrée 2019-2020 :

Prévisions : 172 élèves dont 10 Ulis qui seront répartis dans les classes.

Projets de sorties :

Toutes les classes auront fait en fin d'année 3 ou 4 sorties culturelles, dans le cadre du projet d'école : spectacles musicaux JMF (Un air deux violons, Firmin et Hector, Ragn'Boogie), Cinéma, Exposition de tableaux (Aquarelles de P Perrin artiste géromois, en mars, et en mai S Montag, art contemporain) à la médiathèque, Conférences en sciences, en art, la cité du train + électropolis à Mulhouse + à StDié au Musée Pierre Noël.

Les 37 CM2 feront, du 15 au 18 mai , une classe Sciences et Patrimoine, Futuroscope à Poitiers

- Budget total de 12 548 €, soit 340 € par enfant.
- La part des Z'Amis de l'école 1 200 € .
- La mairie donne 65,50 € par enfant.
- La marche sponsorisée des CM2 se passera samedi matin 27 avril.
- Reste 170 € à la charge des parents.

Nous remercions la municipalité et les Z'Amis de l'Ecole

ADATEEP : mardi 6 novembre, intervention pour la sécurité dans le car.(Association départementale pour les transports éducatifs de l'enseignement public des Vosges)

Sorties Ski de fond :

La bourse aux skis a rapporté cette année 807,49 € à l'école.

La salle des fêtes est déjà réservée pour l'an prochain, la date retenue est le 16 novembre, nous pensons ouvrir plus longtemps à la vente.

Les élèves auront fait 5 ou 6 séances de ski.

La dépense des forfaits skis est partagée en trois (école, municipalité, parents), la municipalité prend encore en charge le tiers des parents, donc les parents n'auront rien à payer pour les sorties ski.

La municipalité prend aussi en charge le transport.

Nous remercions la municipalité pour ce geste à l'égard des parents ainsi que pour la subvention versée.

Nous remercions également toutes les personnes bénévoles qui nous accompagnent lors des séances, car sans elles, nous ne pourrions pas aller au ski.

Bilan intermédiaire des comptes :

Le compte Perce-Neige est approvisionné par la subvention de la mairie et la bourse aux skis (pour la partie sport) + les calendriers, la tombola.

Actuellement nous avons 9 426,27 € après participation aux abonnements des classes, achat des calendriers, participation à certaines sorties culturelles pour 2018-2019.

Inscriptions des CP pour 2019-20 :

Mme Zuliani recevra les parents :

- le **mardi 14 mai** de 13h30 à 17h.
- Le **jeudi 16 mai** de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- le **vendredi 17 mai** de 16h30 à 18h.

Les parents pourront retrouver les horaires sur le site internet et dans les journaux.

Il est nécessaire de passer en mairie avant pour préparer le dossier (carnet de santé et livret de famille contre lesquels la mairie remettra la lettre d'inscription et les photocopies nécessaires.)

Tombola :

Organisation pour aller chercher les lots.

Vente des billets par les enfants : du vendredi 29 mars au lundi 13 mai

Retour des lots : maximum le mardi 21 mai

Étiquetage : si besoin lundi 27 mai à 16h30

Tirage : mardi 4 juin à 13h30 avec des parents : Mrs Philippe, Skotarek et Mme Kohler.

Affichage : vendredi 7 juin.

Remise des lots : mardi 25 juin à 18h

Par avance, merci à la municipalité qui offre boissons et gâteaux pour cette occasion.

Nous remercions la municipalité, les Z'Amis de l'école,

ainsi que tous les bénévoles qui nous aident à mener à bien les séances de ski et de piscine.

Divers : Proposition d'intervention de la Capeb (artisan messenger), confection sur une journée d'une maquette de maison avec son équipement, en direction des CM.

Santé : problème des maladies contagieuses, doit-on prévenir les parents ?

La directrice informe déjà l'infirmière conseil de l'inspection académique qui lui donne la marche à suivre.

Sorties ski : quels endroits ? Les Bas-Rupts ou Lispach.

Espace non fumeur devant l'entrée de l'école : suit son cours.

Les p'tites gueules : lien entre l'école et la garderie.

L'école n'est plus responsable des élèves après 11h30 et 16h30, c'est aux parents, en lien avec la garderie de prendre la relève. Toutefois, les enseignantes rappellent aux élèves qu'ils ne doivent pas sortir si personne n'est là pour les prendre en charge.

Le policier municipal passera régulièrement et vérifiera que les automobilistes utilisent l'arrêt minute pour la dépose des enfants et non comme voie de circulation.

La secrétaire : un parent, Mr Philippe

La directrice : Mme Zuliani